



Bienvenue à la crèche
BRIN D'ÉVEIL



AGRÉMENT

La crèche accueille 40 enfants de 3 mois à 5 ans.

OUVERTURE

De 7h30 à 18h30 tous les jours sauf le week-end et les jours fériés.

6 semaines de fermetures annuelles sont prévues, suivant un calendrier donné aux familles chaque année.

3 SECTIONS

- ▶ Bébés, «**les chenilles**» (de 3 à 12 mois)
- ▶ Moyens, «**les chrysalides**» (de 13 à 22 mois)
- ▶ Grands, «**les papillons**» (de 22 mois à 5 ans révolus)

L'ÉQUIPE

Des professionnelles issues de formations différentes travaillent au sein de notre crèche.

La direction est assurée par une Educatrice de jeunes enfants, secondée par une Infirmière.

Notre équipe comprend aussi des auxiliaires de Puériculture ainsi que des assistantes d'accueil petite enfance (CAP petite enfance). D'autres professionnels, tout aussi indispensables contribuent au bon fonctionnement de notre service

(agent de cuisine-lingerie ainsi que des agents d'entretien).

Nous accueillons aussi régulièrement des stagiaires ainsi que des apprentis au sein de notre structure.

Réunions : Dans l'objectif d'assurer un accueil de qualité, notre équipe se réunit régulièrement, en soirée, afin de mener une réflexion sur les pratiques, le fonctionnement et l'organisation.

LES INTERVENANTS

▶ **Le médecin de la crèche :** Intervient une fois par semaine.

▶ **La psychologue :** Intervient une fois par mois en soutien à l'équipe.

▶ **L'intervenant musique :** Intervient une fois tous les quinze jours de janvier à juin.

▶ **La diététicienne du CIAS :** Aide à l'élaboration des menus.

▶ **Le RAM de Malves** qui nous rend visite plusieurs fois dans l'année ainsi que le centre de loisirs maternel de Villegly.



PARTICIPATION DES PARENTS

ACCÈS LIBRE DANS LES SECTIONS :

A tout moment de la journée, nous vous invitons à participer à la vie de la crèche. Pour faciliter l'accès aux lieux de vie, les sur-chaussures sont utilisées seulement dans le secteur des bébés. Vous pouvez ainsi circuler librement dans la crèche et passer un moment à jouer avec votre enfant tout en conversant avec les professionnels.

LA PÉRIODE D'ADAPTATION :

Elle permet à votre enfant de connaître tous ces nouveaux visages, de se repérer dans les lieux et de se familiariser avec les odeurs et les bruits. N'oubliez pas son doudou et sa sucette, ils le rassureront.

Le temps d'adaptation varie d'un enfant à un autre selon le rythme de chacun.

Ce temps d'adaptation permet de créer du lien entre les familles et les professionnelles ainsi qu'un climat de confiance. Il est donc important de prendre le temps nécessaire.

RÉUNION :

Chaque année, une réunion est organisée pour vous permettre de poser diverses questions et où nous vous rappelons quelques points importants. Cette réunion a pour but de favoriser le dialogue, l'échange et la convivialité.

FESTIVITÉS :

Vous êtes invités à participer à différentes fêtes tout au long de l'année.

Quelques fois nous sollicitons aussi votre aide pour accompagner les enfants lors d'une **promenade** ou pour aller à la bibliothèque.

Vos **qualités artistiques** et divers talents sont aussi les bienvenus, n'hésitez pas à nous en faire part.

LE CAHIER DE VIE :

Les professionnelles y retracent le quotidien de votre enfant à la crèche.

Nous vous demandons chaque jour de préciser l'heure du lever, du petit déjeuner ainsi que tout autre renseignement pouvant nous être utile comme un traitement donné à la maison. N'hésitez pas à raconter des moments familiaux, ses progrès, à mettre des photos que nous regarderons avec lui.

Sans remplacer les échanges verbaux, c'est un outil d'information précieux entre vous et nous.





UNE JOURNÉE À LA CRÈCHE

DE 7H30 À 8H30 :

Accueil des bébés dans leur section et tous les autres enfants dans la section des moyens.

A PARTIR DE 8H30 :

Accueil des enfants dans leurs sections respectives suivi d'une collation à base de fruits.

Jeux libres :

Jouer à la crèche pour le plaisir, pour découvrir, pour imaginer, pour créer...

Votre enfant est un tout petit :

Pour répondre à son besoin d'activités spontanées et libres, il sera installé sur un tapis confortable à plat dos. Les professionnelles accompagneront, par le regard et par la parole, ses expériences, ses découvertes, et le développement de sa motricité. A partir de leurs observations attentives, elles feront évoluer l'aménagement de son espace de jeu ainsi que le matériel mis à sa disposition.

Votre enfant est plus grand :

Dans son lieu de vie, des espaces de jeux libres sont aménagés pour favoriser, d'une part, l'expression des jeux

symboliques (coin poupées, dinette, garage, etc...) et, d'autre part, les échanges entre les enfants, et les adultes. Il veut faire seul le plus souvent. L'équipe le soutient dans cette quête d'autonomie en développant la méthode Montessori.

A PARTIR DE 9H30 :

Regroupement : chants, comptines...

10H :

Début des **activités dirigées** selon les âges et les besoins des enfants.

Au cours de la journée, des activités sont proposées, mais jamais imposées, en petits groupes : pâte à modeler, peinture, livres, chansons, jeux d'eau, piscine à balles, détente dans l'espace « snoezellen »...

10H30 :

Jeux extérieurs si le temps le permet ou jeux libres.

DE 11H15 À 12H30 :

Repas des « chrysalides » puis Des « papillons »

DE 12H30 À 15H OU PLUS SI BESOIN :

Sieste et réveil échelonné des enfants.

Les enfants réveillés sont levés, habillés et jouent calmement.

Le sommeil étant un besoin essentiel, nous laissons les autres enfants dormir, chacun à son rythme.

DE 15H À 16H :

Goûter

DE 16H À 17H30 :

Activités semi-dirigées, jeux extérieurs...et début des accueils du soir.

17H30-18H30 :

Regroupement des grands dans la section des moyens, jeux calmes, lecture...

LES RETROUVAILLES :

Un enfant a parfois du mal à passer d'un univers à l'autre, à s'arrêter de jouer, à gérer son émotion quand il voit son parent arriver. Dans la mesure du possible, prenez votre temps, entrez dans la section et échangez avec l'équipe sur la journée de votre enfant.



ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Jusqu'en février 2009, **la structure accueillait jusqu'à 3 enfants en situation de handicap**. Depuis janvier 2015 nous pouvons en accueillir jusqu'à 5.

Les espaces extérieurs et intérieurs ont été conçus pour que tous les enfants puissent circuler et jouer librement, s'autonomiser, prendre du plaisir : accessibilité de toutes les pièces et de la cour en fauteuil roulant ou poussette.

Des espaces **sensoriels**, «**snoezelen**» et de **motricité** ont été créés en fonction des différentes capacités.

«Brin d'Éveil» est un lieu de vie ordinaire qui permet à l'enfant en situation de handicap comme aux autres enfants d'être accueillis sans aucun préjugé.



CONSEILS PRATIQUES

SÉCURITÉ :

Seules les personnes inscrites au préalable sur la **fiche de renseignements** et munies d'une **pièce d'identité** pourront récupérer l'enfant. Par mesure de sécurité, nous n'acceptons pas les **bijoux**, les cordons de sucettes et les **barrettes**.

VÊTEMENTS :

Tous les vêtements doivent être **marqués au nom de l'enfant** ainsi que les doudous et les sucettes. Prévoir un **sac plastique** pour le linge sale.

Repas : les purées et compotes sont BIO pour les bébés.

Pensez à nous faire part de tout changement ou introduction nouvelle dans l'alimentation de votre enfant.

L'allaitement maternel est possible, parlez-en avec les professionnelles.

MALADIES :

Tenez-nous informées si votre enfant a eu de la **température** la veille ou dans la nuit. Notez sur le cahier de transmission l'heure de la prise d'un antipyrétique (Doliprane, Advil).

Tout **traitement** donné à la crèche doit être accompagné de l'ordonnance du médecin : CF le règlement de fonctionnement.

ABSENCES, RETARDS :

Pour l'organisation de la structure, pensez à **prévenir la crèche** en cas d'absence ou de retard.



PROJET PÉDAGOGIQUE

Notre objectif principal est de favoriser la bien-traitance et la communication bienveillante au sein de la structure « Brin d'Éveil ».

Cette année, nous axons notre projet sur la mise en place d'une démarche d'observation. Cet outil de travail va nous permettre d'analyser nos pratiques et de nous réajuster par une remise en question permanente.

Journée pédagogique : Le 31 août nous avons effectué la formation « snoezelen » qui nous permettra d'utiliser au mieux cet espace tout au long de l'année pour le plaisir de tous.

Un climat de confiance et de respect mutuel est nécessaire entre les professionnels, l'enfant et sa famille afin que l'enfant puisse s'épanouir dans son nouvel environnement.

Nous vous invitons à parcourir ensemble, un petit bout de chemin parmi les petites chenilles, les chrysalides et les papillons de la crèche « Brin d'Éveil ».

CONTACTS

CARCASSONNE AGGLO SOLIDARTITÉ

Service administration des crèches

04 68 26 74 82 ou 04 68 26 74 83

Crèche «Brin d'Éveil»

200 chemin de Castellanie

11600 Villegailhenc

Tél : 04 68 10 96 99

creche.brind'eveil@carcassonne-agglo-solidarite.fr

+ d'infos

www.carcassonne-agglo.fr